



# **Ne pas diffuser**

**Ce document doit encore faire l'objet  
d'une décision du Conseil  
communal le 21 juin 2018**

## **RAPPORT N° 07/2018 AU CONSEIL COMMUNAL**

**Gestion et comptes 2017  
du Fonds culturel Riviera**

# COMMISSION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU FONDS CULTUREL RIVIERA

## RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA GESTION 2017

SÉANCE DU MARDI 1<sup>ER</sup> MAI 2018, À 18H30, À BLONAY

MAISON PICSON

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera s'est réunie à Blonay, le mardi 1er mai 2018, pour étudier le rapport sur la gestion de l'année 2017.

### *Présents*

<b>Blonay</b>	<b>Emmenegger</b>	Anne-Laure	membre
<b>Chardonne</b>	<b>Pelot</b>	Jean-David	membre
<b>Chardonne</b>	<b>Prêtre</b>	Daniel	suppléant
<b>Corseaux</b>	<b>Gayed</b>	Monica	membre
<b>Corsier</b>	<b>Braganza</b>	Peter	membre
<b>Jongny</b>	<b>Pittet</b>	Dominique	membre
<b>Montreux</b>	<b>Depallens</b>	Yves	membre
<b>Montreux</b>	<b>Jorge</b>	José	membre
<b>St-Légier-La Chiésaz</b>	<b>Brauner Stern</b>	Vanda	membre
<b>St-Légier-La Chiésaz</b>	<b>Jolivat</b>	Isabelle	suppléante
<b>La Tour-de-Peilz</b>	<b>de Gautard Rayroud</b>	Antoinette	membre
<b>La Tour-de-Peilz</b>	<b>Vallotton</b>	Jacques	membre
<b>La Tour-de-Peilz</b>	<b>Brüssow</b>	Margareta	suppléante
<b>Vevey</b>	<b>lamartino</b>	Anna	membre
<b>Vevey</b>	<b>Piguet</b>	Adrien	membre
<b>Veytaux</b>	<b>Wicht</b>	Valérie	membre
<b>Veytaux</b>	<b>Jordan</b>	Francine	suppléante

### *Excusés*

<b>Blonay</b>	<b>Balsiger</b>	Lory	suppléante
<b>Corseaux</b>	<b>Trüb</b>	Roberto	suppléant
<b>Corsier</b>	<b>Lanzilotta</b>	Agostino	suppléant
<b>Jongny</b>	<b>Joye</b>	André	suppléant
<b>Montreux</b>	<b>Baumann</b>	Juliane	suppléante
<b>Vevey</b>	<b>Pilloud</b>	Guillaume	suppléant

Le Conseil administratif était représenté par :

<b>Présents</b>	<b>M. Jean-Baptiste Piemontesi</b>	président du conseil administratif du FCR, conseiller municipal à Montreux
	<b>M. Michel Agnant</b>	membre du conseil administratif du FCR, Conseiller municipal à Vevey
	<b>M. Bernard Degex</b>	membre du conseil administratif du FCR, conseiller municipal à Blonay
	<b>M. Thierry George</b>	membre du conseil administratif du FCR, Conseiller municipal à St-Légier - La Chiésaz
	<b>Mme Colette Rossier</b>	cheffe du Service des affaires intercommunales de la Riviera
	<b>M. Emanuele Ferrara</b>	adjoint au Service des finances de la Ville de Vevey

## ORDRE DU JOUR

1. Accueil et introduction
  2. Liste de présences
  3. Rapport d'activités et comptes de l'exercice 2017
  4. Divers
  5. Prochaine séance
- 

### 1. ACCUEIL ET INTRODUCTION

Mme Anne-Laure Emmenegger, accueille l'assemblée et lui souhaite la bienvenue à Blonay. Elle salue la présence d'une forte représentation du Conseil administratif du Fonds culturel Riviera (FCR), soit M. Jean-Baptiste Piemontesi, président, ainsi que MM. Michel Agnant, Bernard Degex et Thierry George. Elle remercie également Mme Colette Rossier, cheffe du Service des affaires intercommunales de la Riviera et M. Emanuele Ferrara, adjoint au Service des Finances de la Ville de Vevey de leur présence.

### 2. LISTE DE PRÉSENCES

Voir page précédente

### 3. RAPPORT D'ACTIVITÉS ET COMPTES DE L'EXERCICE 2017

Madame la Présidente de la Commission ouvre la discussion sur le rapport d'activités et les comptes de l'exercice 2017, ainsi que sur les documents annexes. Il est signalé que le rapport sur l'examen succinct des états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 à l'intention du Conseil Administratif et de la Commission intercommunale de gestion No 2503 / 18 annexé aux Comptes 2017 du Fonds Culturel Riviera est désormais une obligation du cadre législatif cantonal.

M. Vallotton relève le caractère extrêmement complet du rapport et souligne l'intérêt d'un historique ainsi étayé qui permet de comprendre et de donner du sens aux activités actuelles du Fonds telles que décrites dans le rapport. Mme De Gautard-Rayroud juge très positif le soutien alloué aux créations en sus du soutien permanent aux institutions. Ces propos ont donné l'occasion à M. Piemontesi, avec la participation des membres du Conseil administratif présents, d'expliciter la volonté de promouvoir les différentes modalités de création, tels la danse ou le théâtre, en vue de leur pérennisation laquelle s'avère particulière dans la mesure où ces soutiens sont décidés pour chaque création individuellement. Mme Brüssow s'interroge sur le risque de soutenir des compagnies de création qui se produisent hors Riviera. M. Piemontesi informe que ce risque est, pour ainsi dire, inexistant dès lors qu'un des critères d'attribution pose justement l'exigence pour une création soutenue par le FCR de se produire sur la Riviera.

Il s'ensuit un échange approfondi sur les critères d'attribution, par ailleurs, déjà portés à connaissance des membres de la Commission auparavant. Plus concrètement, pour certains commissaires, un besoin d'explication de l'application de ces critères se fait sentir pour répondre aux différentes sollicitations dont ils font l'objet, notamment par les conseillers communaux de leurs communes respectives. M. Piemontesi et les membres du Conseil administratif présents expliquent que les critères en tant que garde-fous sont respectés et appliqués tout en soulignant leur caractère évolutif. Ils sont donc adaptables, ce qui est inhérent au caractère processuel des prises de décision de soutien aux diverses facettes de la culture dans notre région. A titre d'exemple, la volonté de soutien aux créations atteste justement de cet usage flexible de ces mêmes critères. M. Pelot recadre les échanges en rappelant que la mission de la Commission de gestion du Fonds Culturel Riviera consiste uniquement à contrôler et à valider le rapport d'activité et les comptes en donnant décharge au Conseil administratif. Il précise en outre que le Conseil administratif a toujours fait preuve d'ouverture et de transparence, et a été à l'écoute de la commission de gestion. Il cite à cet égard l'exemple du solde attribué aux soutiens ponctuels sur suggestion de la commission. M. Agnant rappelle que chaque commune a un délégué municipal qui siège au Conseil administratif et qu'il peut donc être fait appel à ces personnes pour répondre

aux diverses questions qui peuvent se poser. Ceci étant, M. Piemontesi souligne l'intérêt des échanges avec la Commission de gestion. En effet, dans un esprit de dialogue, de confiance réciproque et de transparence, ces échanges fécondent les réflexions et les actions du Conseil administratif. Le rôle de la communication lui semble être essentiel. Lors d'une prochaine séance, les grandes lignes des critères d'attribution seront rappelées aux membres de la commission sans toutefois entrer dans des détails qui restent de la seule compétence du Conseil administratif et du Bureau exécutif.

Concernant les comptes de bilan, M. Depallens demande à quoi correspondent les Fr. 84'000.- de subventions extraordinaires. Il lui est répondu qu'il s'agit des soutiens ponctuels versés en 2017 (fr. 31'000.-) et de ceux acceptés en 2017, mais à verser en 2018 (fr. 53'000.-).

**Après la discussion, la présidente passe au vote. Les comptes sont adoptés à l'unanimité.**

#### **4. DIVERS**

Mme Pittet annonce que l'Ensemble Couleur Vocale chantera à Cully le 3 juin prochain (Messe en ré de Dvorak)

#### **5. PROCHAINE SÉANCE**

Selon le tournus établi, dès le 1er juillet 2018, la présidence sera assurée par Veytaux, la vice-présidence par Chardonne et le rapport tenu par St-Légier - La Chiésaz.

La prochaine séance, relative au budget 2019, est fixée au mardi 30 octobre 2018, à 18h30, à Veytaux, Maison de Commune / Collège (rue du They 1).

#### **CONCLUSION**

En conclusion, c'est à l'unanimité, que la Commission intercommunale de gestion propose aux membres des conseils communaux d'approuver le rapport d'activités et les comptes 2017 du Fonds culturel Riviera.

Pour la Commission

La Présidente  
Anne-Laure Emmenegger  
Blonay

Le Secrétaire  
José Jorge  
Montreux

Montreux, le 15 mai 2018